



F R A N C E
G A L O P

DÉCISION
DES INSTANCES DISCIPLINAIRES

Les décisions publiées au présent Bulletin sont susceptibles de recours
en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en vertu des pouvoirs qui leurs sont conférés par les dispositions des articles 213 et 215 du Code des Courses au Galop, ont été saisis par CLASSIC SPORTS afin d'obtenir l'autorisation d'organiser, à titre exceptionnel, une course hippique de démonstration, jeudi 11 août 2022, à l'hippodrome de DEAUVILLE-LA TOUQUES, dans le cadre de l'organisation de la LONGINES EQUESTRIAN CHALLENGE NORMANDIE ;

Les Commissaires de France Galop ont décidé d'autoriser, sous forme de dérogation exceptionnelle, en application notamment des dispositions du § II. a) de l'article 63 du Code des Courses au Galop, l'organisation de la course susvisée dont le programme détaillé comportant les noms des personnes autorisées à monter et des chevaux autorisés à courir est annexé à la présente décision, étant observé qu'elle se tiendra dans le cadre d'une réunion de courses sur l'hippodrome de DEAUVILLE-LA TOUQUES, jeudi 11 août 2022 ;

Le programme susvisé comporte la liste des chevaux autorisés à participer à cet évènement, telle que validée par les services de France Galop, ainsi que la liste des personnes autorisées à monter, étant observé que ces dernières devront remplir les conditions de l'article 41 du Code des Courses au Galop ;

PAR CES MOTIFS :

Décident :

- d'autoriser l'organisation par CLASSIC SPORTS, à titre exceptionnel, de la course LONGINES EQUESTRIAN CHALLENGE NORMANDIE, jeudi 11 août 2022 à l'hippodrome de DEAUVILLE-LA TOUQUES.

En attache de la présente décision, programme détaillé de la course organisée sous le régime juridique de la présente décision.

Boulogne, le 9 août 2022

LONGINES EQUESTRIAN CHALLENGE NORMANDIE

Jeudi 11 Août 2022

N°	Noms du cheval	Nom entraîneur	Toque	Nom du cavalier	Nom du jockey
1	JUNGLE TULUM NON PARTANT	E. GRALL	Bordeau	Carlota VILARRUBI JORDA (ESP)	Ioritz MENDIZABAL (ESP)
2	AME NOTTI	D. COTTIN	Vert	Camille CONDE FERREIRA (FRA)	James REVELEY (GBR)
3	AIRA	Y. BARBEROT	Marron	Pénélope LEPREVOST (FRA)	Théo BACHELOT (FRA)
4	ROIS DEMAIN	R. LE DREN DOLEUZE	Noir	Edward LEVY (FRA)	Coralie PACAUT (FRA)
5	COOL MAN	G. DOLEUZE	Bleu ciel	Maelle MARTIN (FRA)	Aude DUPORTE (FRA)
6	BURN AFTER READING	D. COTTIN	Bleu marine	Patrice DELAVEAU (FRA)	Rosario MANGIONE (ITA)
7	ANODOR NON PARTANT	F. HEAD	Rouge	Eden LEPREVOST BLINLEBRETON (FRA)	Alison MASSIN (FRA)
Leader	XXX	XXX	Blanc	XXX	XXX